



DETTE PUBLIQUE  
Pour un audit citoyen



DEXIA  
Retour sur la faillite



ENQUÊTEURS DE L'INSEE  
Vers un nouveau statut

## AU SOMMAIRE

- 02 • Édito
- 03 • Audit de la dette publique
- 03 • 13 décembre : tous dans l'action
- 04 • Initiatives dans les territoires
- 05 • Dexia : retour sur la faillite
- 06 • Un nouveau statut pour les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee
- 07 • Dossier élections : tous les résultats
- 11 • Congrès de la CGT Banque de France
- 12 • Union fédérale des retraités : bilan d'étape
- 13 • Toulouse, capitale syndicale européenne
- 13 • Femmes en Europe : Toutes les raisons de se mobiliser !
- 14 • Rencontre avec des syndicalistes coréens
- 15 • À lire, à voir

## MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication :  
Patricia TEJAS

Imprimé par ALLIAGES • 115 av  
Raspail • 94250 GENTILLY  
Tél : 01 41 98 37 98

Numéro de commission paritaire :  
1009 S 07210  
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •  
263, rue de Paris • Case 540 •  
93514 MONTREUIL CEDEX  
Tél : 01 48 18 82 21  
Fax : 01 48 18 82 52  
Courriel : finances@cgt.fr  
Internet : [www.finances.cgt.fr](http://www.finances.cgt.fr)

Prix : 0.50 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



# Édito

**J**usqu'où iront-ils ? Après avoir imposé à tous les gouvernements européens, avec la complicité zélée de la Commission européenne, de la BCE et du FMI, la mise en œuvre de plans d'austérité draconiens, après avoir contraint au départ plusieurs gouvernements (Irlande, Portugal, Espagne), les marchés financiers ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Considérant que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, ils se substituent aux électeurs pour désigner les gouvernements comme on vient de le voir en Grèce et en Italie. Après avoir été soumis à la diète, les peuples sont désormais privés de démocratie par ces « *nouveaux maîtres du monde* ».

Jusqu'où iront-ils ? L'accélération des événements depuis quelques mois semble relever d'un phénomène irrésistible dans lequel la quête du Graal, que constituerait le désormais fameux AAA, justifierait toutes les attaques contre le monde du travail.

Jusqu'où iront-ils ? Jusqu'à ce que nous disions NON ! Contrairement à ce que martèlent quotidiennement les médias, nous ne sommes pas face à un phénomène naturel mais bien face aux effets dévastateurs d'une politique au service d'une minorité. S'ils le décident, les peuples peuvent donc s'opposer à cette politique. C'est ce que disent les participants du mouvement « *Occupy Wall Street* » : « *ils sont 1 %, nous sommes 99 %* ».

L'urgence aujourd'hui est de convaincre les salariés qu'il y a des alternatives à l'austérité et qu'ils peuvent, par leur mobilisation, faire échec au diktat des marchés. C'est dans ce sens que la fédération des Finances CGT s'inscrira dans la journée d'action du 30 novembre initiée par la Fédération syndicale européenne des services publics et dans celle proposée le 13 décembre par l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA afin de débattre avec les personnels et construire avec eux les actions qui nous permettront de rejeter les politiques d'austérité et d'ouvrir de nouvelles perspectives porteuses d'espoir. ■

# Audit de la dette publique : La crise, c'est eux, la solution, c'est nous !

Organisée depuis longtemps, la crise des finances publiques est aujourd'hui instrumentalisée par les gouvernements, toujours sous l'aiguillon des organisations patronales, afin d'imposer et de généraliser des politiques d'austérité budgétaire.

Ainsi, les politiques publiques et services publics mis en oeuvre par l'État, les collectivités territoriales, les administrations publiques de la Sécurité sociale font l'objet d'attaques sans précédent.

Dans un tel contexte, au plan national et local, des collectifs pour un audit citoyen de la dette publique sont créés par des organisations syndicales dont la CGT et sa fédération des Finances, la FSU, Solidaires... des associations comme ATTAC..., des partis politiques, des économistes atterrés...

Un appel intitulé « **Pour un audit citoyen de la dette** » déjà signé par plus de 40 000 personnes a été rendu public.

Il s'agit d'organiser un vaste débat public, sur l'ensemble du territoire, avec les salariés et les citoyens, visant à créer les conditions d'une appropriation citoyenne du débat sur la dette, construire des revendications et des propositions alternatives aux politiques publiques et patronales actuelles visant à condamner le monde du travail et les peuples à l'austérité.

Il s'agit aussi de créer les conditions d'une mobilisation la plus importante possible du monde du travail et des citoyens pour imposer d'autres choix comme la création d'un pôle financier public, un rôle nouveau et des missions nouvelles pour le système bancaire, une autre concep-



© J.Saintier

tion de la politique monétaire et du crédit, une réforme de la fiscalité ou encore une autre construction européenne...

La fédération des Finances appelle ses militants, ses adhérents à prendre toute leur place dans une telle construction en signant et en faisant signer l'appel, en contribuant à la construction et au travail des

collectifs locaux... Une dynamique qui s'inscrit aussi dans notre projet syndical visant à mettre Les Finances au service de la construction d'une société du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux, des droits fondamentaux et du développement durable. ■

Informations consultables sur : [www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org) et [contact@audit-citoyen.org](mailto:contact@audit-citoyen.org)

## Le 13 décembre : tous dans l'action

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA appellent « *le 13 décembre à un temps fort de mobilisations interprofessionnelles, notamment avec des rassemblements* ». Elles « *dénoncent fermement les plans d'austérité et de rigueur décidés et imposés par le gouvernement* ».

Ce dernier n'a de cesse de faire payer la crise aux salariés creusant ainsi les inégalités. Pourtant

d'autres solutions existent, notamment en redonnant du sens à la fiscalité afin de la rendre plus juste et efficace. Car, ce n'est pas l'augmentation des dépenses publiques qui est la cause des déficits mais les cadeaux fiscaux aux plus riches qui minent les recettes des comptes publics. Notre fédération appelle donc tous les agents à se mobiliser le 13 décembre pour se faire entendre.

# Des initiatives en territoire

## Gironde



S'inscrivant dans la campagne confédérale « *Services publics, Tous gagnants !* », l'Union départementale CGT 33 a organisé, le 13 octobre dernier, un débat dédiée à la reconquête des services publics.

Des représentants de la Confédération, des fédérations des finances, de la santé et de l'action sociale, des services publics, des cheminots ont contribué aux débats.

200 militant(e)s, originaires de professions du public comme du privé, ont débattu de manière contradictoire, y compris avec des représentants de groupes politiques du Conseil général de la Gironde (Parti socialiste, Front de Gauche, UMP-Modem), de l'association Attac, de la CGPME d'Aquitaine, sur les attaques portées contre les services publics, la nécessaire réhabilitation et réinvention de ces derniers pour apporter de réelles solutions à la crise tout en assurant leurs modalités de financement.

Au terme de cette initiative, l'Union départementale, en lien avec ses unions locales et en mobilisant l'ensemble de ses forces militantes et syndiqués, a décidé d'intensifier encore la campagne CGT pour la reconquête des services publics. ■

## Hautes-Alpes

### De la nécessité d'armer les militants.

Face au déferlement médiatique visant à imposer la fatalité de l'austérité pour faire face à la dette, la seule riposte possible pour la CGT est de mener le débat dans les entreprises et les territoires, auprès des salariés. Mais, bien souvent, les militants n'osent pas faute de connaissances suffisantes sur le sujet. D'où la décision de l'UD des Hautes Alpes d'organiser une journée d'étude, à l'image de ce qu'elle avait déjà fait sur d'autres sujets, les retraites notamment.

L'objectif étant de pouvoir la

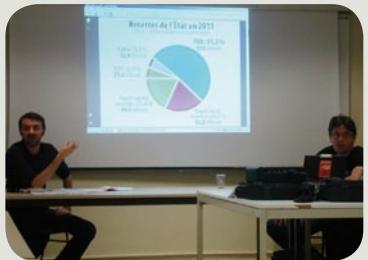
démultiplier ensuite dans les unions locales et les syndicats autant que de besoin.

Il semble, en effet, que dans la période actuelle la capacité du mouvement social de s'imposer dans le débat et d'imposer ses propres termes au débat dépendra de notre capacité à porter nos idées et revendications sur la question auprès des salariés, retraités et privés d'emploi. Ces journées d'étude donnent toujours satisfaction aux participants. Mais maintenant, nous allons devoir la transformer en réel atout pour le travail militant. Tout commence ! ■

## Nord

A l'initiative de l'Union locale de Lille, s'est tenue le 8 novembre dernier une journée d'étude intitulée : « *Pour un impôt plus juste* ». Environ 40 militants y ont participé tant du secteur public que du privé. Un débat riche et fructueux a accompagné cette journée. A tel point que plusieurs contacts sont déjà pris pour organiser également ce type d'initiatives avec les syndiqués dans les entreprises.

Le retour positif de cette journée tient également à la volonté de notre fédération d'apporter des explications simples sur le fonctionnement de notre système fiscal mais surtout de proposer des alternatives crédibles qui permettent d'en discuter avec tous les salariés.



# Dexia : retour sur la faillite

**Interview de Jean-Philippe Gasparotto, Secrétaire général de la CGT du groupe Caisse des dépôts sur Dexia et le rôle joué par la Caisse des dépôts et consignation dans cette affaire.**



## Peux-tu nous rappeler l'histoire de Dexia et ses missions ?

Jusqu'en 1987, c'était une des directions de la Caisse des dépôts (CDC), la direction du développement local qui gérait un établissement public spécifique adossé à la CDC et dédié au financement des collectivités locales. Dès 1987, la privatisation est engagée pour devenir le Crédit local de France avant de fusionner avec le Crédit communal de Belgique (1996) pour devenir Dexia.

Engagée dans de graves dérives spéculatives, Dexia, percluse de dettes, est renflouée à l'automne 2008, sur ordre de Nicolas Sarkozy, à hauteur de plus de 6 milliards d'euros, dont 2 milliards provenant de la CDC toujours actionnaire. Achetées à 9,90 euros à l'époque, les actions de Dexia valent aujourd'hui moins de 0,8 euros... Pour la CDC et les épargnants, la perte est à ce jour de 2,8

milliards environ. En octobre, le démantèlement de Dexia est validé. Les activités de banque belge de dépôts sont nationalisées par le gouvernement Belge. Les activités spéculatives douteuses (près de 100 milliards d'actifs) sont logées dans une structure de défaisance, dont la France détient 35 %. Les activités de financement des collectivités locales sont reprises, d'une part, dans une société foncière, détenue à 65 % par la CDC (80 milliards d'emprunts en cours dont 10 à 20

milliards jugés « toxiques »), d'autre part dans une société de commercialisation des nouveaux prêts aux collectivités locales détenues à 65 % par la Banque postale et 35 % par la CDC.

## Quels sont d'après toi les enjeux posés par cette faillite ?

En premier lieu, il convient d'évaluer la perte nette, pour les finances publiques, que représente la succession calamiteuse d'erreurs de gestion perpétrées par les dirigeants successifs de Dexia et encouragées par les tutelles et les dirigeants politiques. On ne peut passer par pertes et profits, sans audit ni enquête spécifique, le bilan de 20 ans d'errements idéologiques. Rien ne justifiait, surtout pas les besoins d'investissement des collectivités locales, la privatisation du système public de financement des investissements publics locaux,

hormis la course éperdue à la libéralisation et aux marchés.

Aujourd'hui, les enjeux immédiats sont donc de réintégrer dans le giron public cette activité en préservant tous les emplois (à Dexia comme à la CDC ou la Banque Postale).

## Quelles solutions ?

A très court terme, il est impératif de situer des responsabilités afin d'éviter que la collectivité publique et ses instruments financiers (CDC, Banque postale en l'occurrence) ne paient seuls, les pots cassés de cette « faillite ».

En second lieu, il convient d'assurer dans ce nouveau cadre, la renégociation des tous les prêts jugés douteux consentis aux collectivités territoriales sans que le coût (et la garantie) de cette restructuration ne repose sur les fonds publics et le contribuable. Une taxation spécifique pourrait alors être envisagée, portant sur les institutions financières venant alimenter un fonds bancaire mutualisé et permettant de prendre en charge les pertes éventuelles liées à ces renégociations.

Enfin, il s'agit de constituer effectivement le pôle financier public que nous revendiquons et dont l'une des missions serait la prise en charge de ces besoins de financements publics. Coordonnant moyens et missions de la CDC, de la BDF, de la Poste... dans le respect de leurs identités et statuts spécifiques, ce pôle serait placé sous le contrôle permanent d'une représentation citoyenne et républicaine, au niveau national comme au niveau local, afin d'éviter toute dérive d'investissement, contraire à l'intérêt général. ■

# Un nouveau statut pour les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee

**E**n octobre 2009, Mme Lagarde s'engageait au nom du ministère à proposer la contractualisation des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee, actuellement agents vacataires.

Depuis plusieurs années, le ministère reconnaissait devoir régler la situation de ces agents au « *non-statut* » très précaire. L'enjeu était de proposer une protection sociale normalisée et de réels contrats.

Des négociations quadripartites (syndicats Insee / fédérations – Insee / ministère) ont débuté au printemps 2010. Elles durent depuis plus d'un an et demi, alternant avancées et longs blocages.

Les avancées sont la mise en place d'une circulaire « *conditions d'emploi* » garantissant un cadre collectif de garanties, une grille de rémunération...

L'application de l'accord sur la résorption de la précarité dans la Fonction publique rejoint ce projet à plusieurs titres (CDIisation notamment), tout en ne se substituant pas à lui.

La direction de l'Insee vient d'annoncer sa volonté de finaliser « *rapidement* » ce cycle de négociations, pour une mise en place mi 2012 ou tout début 2013. Pourtant l'avancée des travaux n'a pour l'instant pas permis une étude approfondie du dossier. Notamment, les enquêtrices et enquêteurs n'ont aucune possibilité de connaître la proposition salariale que va leur faire l'Insee. Seules les enquêtrices prix peuvent le faire eu égard à la stabilité de leur travail tout au long de l'année : elles ont débuté un mouvement de protestation.

La tension dans le réseau enquêtrices et enquêteurs commence donc à

monter. Voici leurs revendications principales :

■ une grille salariale correcte, reconnaissant leurs qualifications, expérience, horaires particuliers, difficultés de leurs conditions de travail. Pour l'instant la direction propose une grille de rémunération débutant à la catégorie C sans prime, autrement dit le Smic, et le déroulement

de carrière est très lent.

■ une conservation du salaire net sans prime différentielle qui fige le salaire.

■ des postes dans la catégorie expert permettant à 25 % d'entre eux d'y entrer directement.

■ prise en compte des meilleures années de référence pour fixer la quotité de travail. ■



## Qui sont les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee ?

Elles et ils sont près de 1 000 en métropole et dans les Dom. A 83 %, ce sont des femmes. Elles et ils ont plus de 10 ans d'emploi dans le métier d'enquêteur Insee, même si leur embauche se fait enquête par enquête. Elles et ils réalisent des enquêtes auprès des ménages (exemple enquête emploi, enquête logement...), ou pour faire des relevés de prix permettant le calcul de l'indice. Elles et ils sont payés à la pige et un système, le « 60/40 » trans-

forme une partie de leur salaire en remboursements de frais, ce qui est un préjudice pour leur protection sociale. De fait, elles n'ont pas droit à de réels congés maladie, par exemple, et leur retraite est minimaliste. Leur salaire médian est d'environ 800 € mensuels.

Éparpillés sur tout le territoire, elles et ils ont pourtant participé à plusieurs mouvements sociaux qui ont apporté des améliorations sur le traitement ou ont empêché des reculs.

# Élections dans la fonction publique

## La CGT première organisation !

Les élections du 20 octobre dernier ont valorisé la dimension interprofessionnelle de la CGT. Déjà première organisation dans le privé avec près de 34 % des voix aux élections prud'homales de 2008, la CGT est aussi la première organisation syndicale pour l'ensemble des trois Fonctions Publiques (État, santé et territoriale). En effet lors du scrutin du 20 octobre dernier la CGT augmente assez sensiblement son audience auprès des fonctionnaires et agents non-titulaires avec 25,62 % des suffrages.

Pourtant, les conditions d'organisation de ses élections ont été

catastrophiques : le vote électronique à l'Éducation Nationale a privé de voix près de 200 000 électeurs, les élections ont été reportées au 22 novembre au ministère de la Justice, etc. On ne saurait mieux démon-

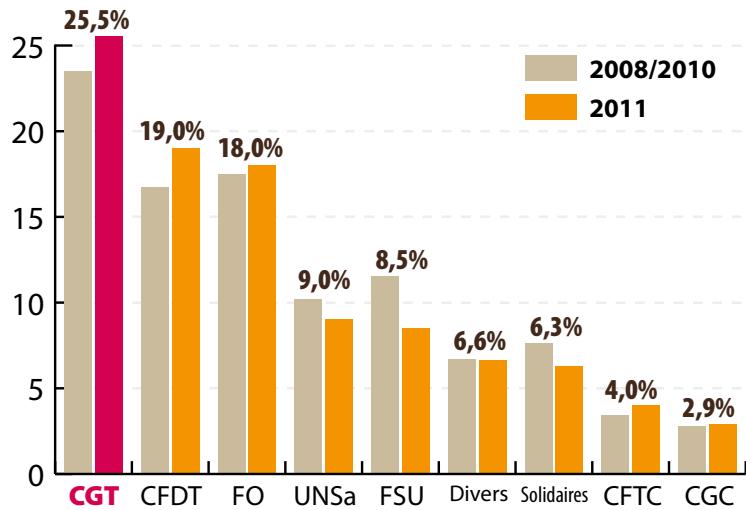
trer le mépris que ce gouvernement a envers les agents de la Fonction Publique. Cela n'a pas empêché les électeurs d'appuyer fortement la démarche de la CGT ! ■

### La CGT progresse de 2 % dans l'ensemble de la fonction publique

Au grand dam de nos ministres qui ont cru bon, sur la base de résultats partiels pas si représentatifs que cela, de communiquer sur une baisse d'audience de la CGT. Dès que les résultats définitifs sont tombés, on ne les a plus entendus ! Avec 25,62 % des voix et un gain de 2 %, la CGT conforte sa première place devant la CFDT désormais deuxième organisation. La progression importante de la CGT est liée au très bon score de nos camarades de la Fonction Publique Hospitalière : + 3 %. Nous espérons que les élections au Ministère de la Justice et à France-Telecom qui ont eu lieu le 22 novembre dernier confirmeront cette progression. A noter que les agents de la Fonction Publique Territoriale ne votaient pas, ce sont les résultats des élections 2008 qui sont pris en compte. ■



### Résultats dans l'ensemble des 3 Fonctions publiques

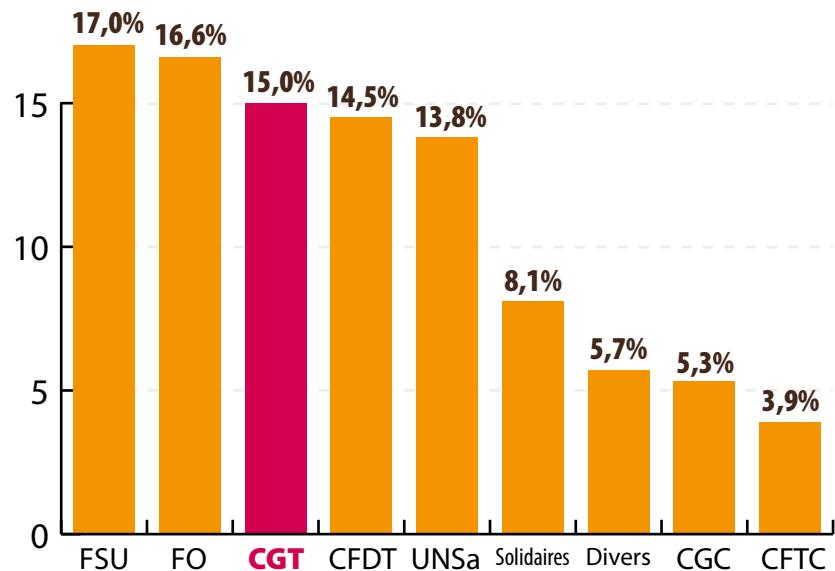


# Fonction Publique de l'État : stabilité du vote CGT

Le scrutin du 20 octobre dernier se déroulait dans un contexte nouveau dans la fonction Publique de l'État. Outre les nouvelles règles de dialogue social, il s'agissait aussi des premières élections se déroulant après la mise en œuvre d'un nombre important de réformes régressives : RGPP, RGPO, REATE, transfert de personnels de la Fonction Publique de l'État vers les collectivités territoriales, etc. Ces élections revêtaient donc une importance politique particulière. En outre, sur le plan syndical, le paysage à la Police a évolué de manière importante puisque l'affiliation du syndicat Unité SGP Police à FO peut expliquer en partie la progression de FO au niveau de la Fonction Publique de l'État.

La CGT a confirmé sa troisième place avec un pourcentage de 15 % au sein de la Fonction Publique de l'État. Compte-tenu des graves dysfonctionnements des procédures de vote électronique à l'Éducation Nationale, la FSU perd 3,5 % à 17 %

Résultats dans la **Fonction publique de l'État 2011**



par rapport aux élections CAP de 2008/2010 qui servaient de support à la représentativité. FO a progressé pour atteindre 16,6 %. La hiérarchie des organisations syndicales peut encore évoluer à la suite des élections

tenues le 22 novembre dernier. Le vote CGT a particulièrement progressé aux Ministères de la Défense (+8,86 %), de la Cohésion Sociale et Sport (+3,88 %) et au Travail (+1,53 %). ■

## Élections à la Banque de France

Jean-Louis Corvaisier (trésorier de notre fédération) est le candidat CGT de la Banque de France comme représentant du personnel au Conseil Général. L'élection s'est déroulé le 1er décembre (résultats le 14 décembre). Alors que le rôle des banques centrales est primordial dans cette période de crise systémique et de défi monétaire. Un score important de la CGT, voir l'élection de notre camarade serait un signe politique fort envers nos dirigeants pour une politique monétaire sélective au service de l'emploi et du développement humain durable.

## Résultats à la Caisse des Dépôts

La CGT a obtenu 22,29 % des voix et est ainsi la troisième organisation syndicale à la CDC derrière l'UNSA (28,15 %) et la CFDT (26,11 %). Les autres organisations syndicales ont obtenu moins de 10 % des voix. Sur ce périmètre, il s'agissait de la première élection. Difficile donc d'opérer des comparaisons. Néanmoins, les élections relatives aux œuvres sociales de la Caisse des dépôts qui ont eu lieu en 2010 avaient donné les résultats suivants : CGT : 19,80 %, l'UNSA : 26,70 % et la CFDT : 25,84 %.

## Détail des résultats dans la fonction publique de l'État

|                       | Exprimés      | FSU         | FO          | CGT         | CFDT        | UNSa        | Solidaires  | Divers     | CGC        | CFTC       |
|-----------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|
| Affaires étrangères   | 7450          | 5,1         | 7,0         | <b>16,2</b> | 41,4        | 17,6        |             | 7,6        |            | 5,0        |
| Agriculture           | 23808         | 31,0        | 18,6        | <b>9,7</b>  | 11,9        | 16,5        | 5,7         | 2,7        | 1,3        | 2,7        |
| Culture               | 12969         | 8,1         | 7,0         | <b>38,9</b> | 16,0        | 5,2         | 15,4        | 1,4        | 3,1        | 5,0        |
| Défense               | 46579         |             | 26,6        | <b>21,6</b> | 22,0        | 15,6        |             |            | 7,8        | 6,4        |
| MEDDTL                | 55521         | 6,0         | 24,0        | <b>29,1</b> | 15,4        | 14,3        | 5,1         | 2,7        | 1,8        | 1,8        |
| <b>MINEFI</b>         | <b>125091</b> | <b>4,2</b>  | <b>19,4</b> | <b>28,9</b> | <b>13,6</b> | <b>3,7</b>  | <b>21,5</b> | <b>2,1</b> | <b>2,9</b> | <b>3,7</b> |
| Educ. Nationale       | 349339        | 40,6        | 10,1        | <b>6,5</b>  | 10,0        | 20,7        | 5,8         | 5,3        | 0,5        | 0,6        |
| Ens. Sup. Recherche   | 79451         | 20,0        | 7,2         | <b>21,9</b> | 17,1        | 22,9        | 4,3         | 3,0        | 2,0        |            |
| Intérieur             | 130322        |             | 42,3        | <b>3,1</b>  | 6,0         | 12,3        |             | 4,5        | 30,7       | 1,0        |
| Travail               | 7811          | 13,8        | 8,6         | <b>26,8</b> | 16,4        | 17,6        | 14,6        |            |            | 2,3        |
| Cohésion soc. / Sport | 12606         | 6,2         | 11,9        | <b>21,7</b> | 9,1         | 36,8        | 5,3         |            |            | 9,1        |
| Service 1er Ministre  | 1498          |             | 7,8         | <b>10,0</b> | 31,8        | 12,4        |             | 38,1       |            |            |
| <b>TOTAL</b>          | <b>852445</b> | <b>17,0</b> | <b>16,6</b> | <b>15,0</b> | <b>14,5</b> | <b>13,8</b> | <b>8,1</b>  | <b>5,7</b> | <b>5,3</b> | <b>3,9</b> |

## Bercy : la CGT première organisation au Comité Technique Ministériel !

La participation à Bercy (83 %) aux élections professionnelles a été la plus importante de la Fonction Publique.

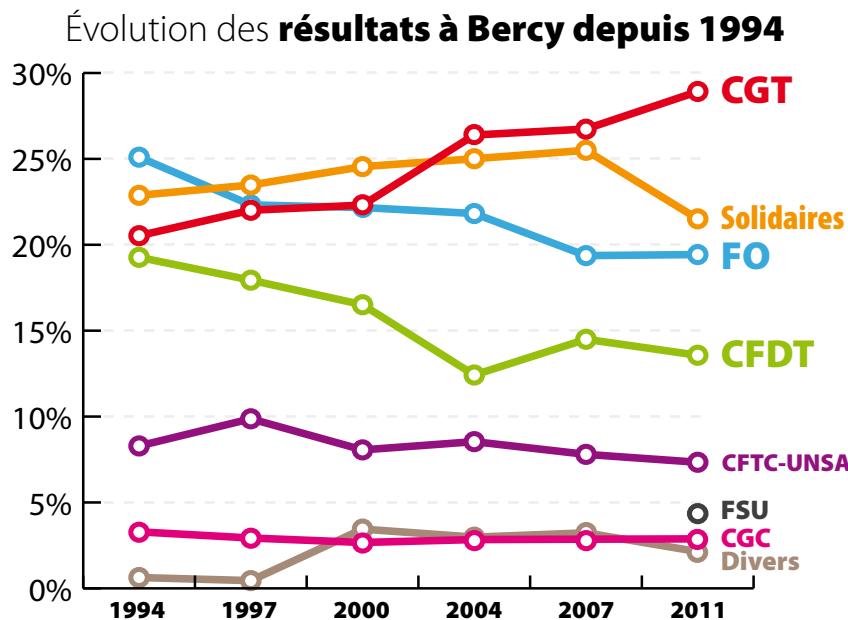
Cela renforce encore un peu plus la portée du vote CGT qui a atteint 28,92 %.

Aux finances, la CGT est la première organisation syndicale depuis 2004. Les personnels ont ainsi validé une démarche syndicale articulant propositions revendicatives, processus de luttes, rassemblement des salariés et démarche unitaire.

Si l'on compare les résultats au Comité Technique Ministériel avec ceux aux CAP en 2007, la CGT enregistre la plus forte progression (+ 2,18 %).

Avec 5 élus au CTM, la CGT est la première organisation en voix et en sièges (4 élus pour Solidaires, 3 pour FO, 2 pour la CFDT et 1 pour la liste UNSA-CFTC – la répartition des sièges est identique pour le Conseil National de l'Action Sociale).

Pour le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Ministériel, 2 sièges sont attribués à la CGT, Solidaires et FO et 1 siège à la CFDT.



## Bercy: détail des résultats de la CGT

A l'élection du CTM, la CGT est la première organisation syndicale à la DGFiP, à la DGDDI et à l'INSEE et la troisième organisation à la DGCCRF et l'Administration

Centrale. La CGT confirme ainsi son implantation importante dans l'ensemble des directions du ministère avec une représentativité toujours supérieure à 15 %.

L'autre fait majeur est le différentiel observé à la DGFiP entre le vote Solidaires au CTM (23,01 %) et le vote union SNUI-SUD Trésor au niveau local (32,96 %). ■

|               | CGT   | Solidaires | FO    | CFDT  | CFTC UNSA | FSU  | CGC   | FGAF |
|---------------|-------|------------|-------|-------|-----------|------|-------|------|
| DGFiP         | 29,73 | 23,01      | 19,66 | 12,21 | 5,89      | 5,01 | 2,41  | 2,09 |
| INSEE         | 39,91 | 13,22      | 10,8  | 15,71 | 6,8       | 1,01 | 11,53 | 1,01 |
| DGCCRF        | 23,12 | 29,37      | 10,18 | 24,02 | 7,87      | 0,93 | 3,94  | 0,57 |
| Adm. Centrale | 15,08 | 7,71       | 32,77 | 17,66 | 13,3      | 2,01 | 4,7   | 6,77 |
| DGDDI         | 26,85 | 17,31      | 15,83 | 19,58 | 15,86     | 0,59 | 2,88  | 1,09 |
| TOTAL         | 28,92 | 21,51      | 19,43 | 13,57 | 7,34      | 4,21 | 2,88  | 2,14 |

### Des nouveautés dans le « dialogue social ».

La loi du 5 juillet 2010 issue des « accords de Bercy » transpose dans son article 8 bis, de nouveaux principes issus de la Loi de rénovation du dialogue social :

- élargissement des thèmes pouvant faire l'objet de négociations ;
- possibilités de négocier à plusieurs niveaux : fonction publique, ministériel, directionnel et local ;
- critères de validité des accords.

#### La négociation :

La Loi autorise l'ouverture de négociations à tous les niveaux pertinents de l'organisation administrative avec les organisations syndicales représentatives dans

les Comités Techniques. Le principe de faveur est également introduit dans les processus de négociations. (un accord de niveau inférieur ne peut qu'améliorer l'accord de niveau supérieur portant sur le même sujet).

Au delà de l'absence d'effet contractuel des accords (respect de la responsabilité de l'Etat en matière réglementaire), les textes prévoient néanmoins un engagement d'en respecter la teneur : « l'autorité s'engage à prendre les actes juridiques nécessaires à la mise en œuvre des accords, sans perte de substance, et ce dans un

délai raisonnable, éventuellement précisé dans les conclusions de l'accord ».

Pendant une période transitoire, un accord sera valide s'il est signé par une ou plusieurs organisations syndicales représentant au moins 20 % de représentativité et dès lors que le protocole d'accord ne rencontre pas une opposition majoritaire des organisations syndicales ayant effectivement participé à la négociation jusqu'à son terme. A partir du 31 décembre 2013, c'est le principe de l'accord majoritaire qui s'appliquera.

# Congrès de la CGT Banque de France

**D**u 21 au 25 novembre, une centaine de militants du syndicat CGT de la Banque de France se sont réunis à Erdeven en Bretagne. Après avoir adopté le rapport d'activité, les délégués ont fait des propositions pour conforter le rôle de la Banque de France au service de la société et garantir l'avenir de son personnel. Ils ont également

défini leurs repères revendicatifs et se sont fixé trois priorités : la syndicalisation, le rajeunissement et l'amélioration du fonctionnement du syndicat. Ils ont enfin décidé de se donner les moyens de poursuivre la gestion CGT du CCE afin que cette instance ne passe sous la coupe de l'employeur via la CGC. ■



## Forum sur la crise : Quel rôle pour les banques centrales ?

**À** l'occasion de son congrès, la CGT Banque de France a organisé un forum sur ce thème auquel ont participé Frédéric Boccaro, membre des « économistes atterrés », Dominique Plihon, président du conseil scientifique d'Attac, et Xavier Timbeau, directeur du département Analyse et Prévision de l'OFCE (Office français des conjonctures économiques). Il ressort tout d'abord de leurs interventions, convergentes, que les banques centrales ont une responsabilité dans le déclenchement de la crise : focalisées sur la stabilité monétaire, elles ont négligé la stabilité financière et favorisé la formation de bulles financières. Lorsque la crise est arrivée, elles ont plutôt bien réagi. La BCE s'est affranchie de ses propres règles mais ses

rachats de titres publics sont toutefois très insuffisants pour enrayer la crise. Les trois économistes estiment que l'on peut utiliser la création monétaire pour participer au financement de la dette publique. Cela implique de modifier les statuts de la BCE, de revenir sur son indépendance et de la mettre sous contrôle démocratique. Une telle modification suppose aussi d'élargir ses missions. Elle doit recentrer son action sur la distribution du crédit en contrôlant son utilisation via un refinancement sélectif des banques et des réserves obligatoires prenant en considération l'usage des fonds qu'elles prêtent. Mais modifier le rôle de la BCE ne suffit pas. Réduire la dette publique passe aussi par une profonde réforme fiscale. ■



# Union fédérale des retraités

**Entretien avec Yvan Donnat, Secrétaire général de l'Union fédérale des retraités des Finances CGT et membre de la direction de la Fédération.**

## 1. Depuis notre dernier congrès, qu'a apporté la création de l'UFR ?

C'est une étape majeure dans le processus de construction de l'outil UFR qu'il était urgent de réaliser. Je fais là référence à sa mission essentielle : « *assumer la défense des intérêts des retraités du ministère et du secteur semi-public à partir de leurs revendications spécifiques* ».

Démarrée à l'issue du congrès, la campagne de mobilisation et d'actions pour la reconquête des droits sociaux s'est révélée de ce point de vue comme un excellent tremplin pour développer notre organisation dans les territoires.

Une dynamique qui se traduit globalement par un renforcement de la syndicalisation des retraités au sein de la fédération CGT des Finances (+ 14 %) mais aussi par une présence active dans plusieurs départements. Le maillage territorial s'élargit de façon régulière.

Notre capacité militante nous a permis d'assurer la désignation de représentants de l'UFR au CNAS et dans ses trois associations (acquis des actions menées par l'UFR mais aussi de notre victoire aux élections professionnelles) !

## 2. Que retenir de l'année en 2011 ?

Les retraités ont déjà perdu 20 % de leur pouvoir d'achat.

Le document ministériel consacré à l'action sociale des retraités en confirme la quasi-liquidation. Il pointe d'autre part le surendettement croissant des retraités.

C'est la paupérisation qui s'installe, elle frappe particulièrement les femmes et la nouvelle génération de retraités !

Notre campagne de mobilisation et d'actions ciblant « *la reconquête des droits sociaux des retraités des Finances* » pointe prioritairement ce secteur revendicatif !

## 3. Quelles perspectives, quels objectifs ?

L'UFR vient de construire un plan de travail ambitieux pour 2012. Il devrait permettre à la CGT Retraités Finances de franchir encore un nouveau cap.

En ce qui concerne les prolongements de la campagne relative aux droits sociaux, elle impacte désormais l'ensemble des territoires, eu égard à l'exigence de notre présence dans les CDAS. Nous engageons un travail minutieux sur les contenus revendicatifs, dépassant largement le cadre de la dernière lettre pétition. Nous allons donc établir un document à partir de données nationales et des remontées des départements, porteur de notre bilan et des revendications spécifiques des retraités du ministère. Il s'agit aussi de pouvoir porter la contradiction à celui que le ministère va nous présenter. Pour sa réussite, ce dispositif exige l'implication de tous et en particulier des acteurs de l'action sociale au sein



de la Fédération à tous les niveaux. Dans le secteur du « *semi-public* », nous ambitionnons pour 2012 des initiatives en direction du cabinet du ministre dès lors que le relevé exhaustif des revendications sera finalisé.

La continuité syndicale avec la syndicalisation figurent en bonne place dans ces perspectives (plus de 2000 départs en retraites sont attendus prochainement aux Finances !) 2012 marquera aussi le lancement de notre journal « *Vie nouvelles Finances* ». Le premier numéro paraîtra en janvier. Il se fera notamment l'écho de notre activité en territoires. ■

## Toulouse, capitale syndicale européenne

C'est en effet dans la ville de Jaurès qu'UNI Europa, qui rassemble 7 millions d'adhérents du secteur des services, regroupés dans 330 syndicats présents dans 52 pays européens, a tenu son 3e congrès début octobre. Pour la première organisation d'un congrès syndical européen dans une ville française, les militants CGT, CFDT et FO, en charge de l'organisation de cet événement, ont relevé le défi avec brio. Le congrès s'est ouvert par une prestation du groupe Zebda qui a littéralement « motivé » les 700 délégués présents.

Sous le slogan « *Union, Vision, Action* », les débats ont bien sûr essentiellement porté sur la crise, à propos de laquelle une motion a été adoptée dénonçant l'échec du capitalisme libéral et des politiques d'austérité et exigeant l'élaboration d'un nouveau système qui mette la finance au service de l'économie réelle et des besoins vitaux de la société. Plus globalement, UNI Europa préconise l'adoption d'un pacte de stabilité sociale, incluant notamment l'instauration d'un salaire minimum dans tous les pays, une harmonisation par le haut de la protection sociale et le développement des services publics, afin de faire prévaloir les droits sociaux sur la logique des marchés.

Si les discussions ne furent pas toujours faciles compte tenu de la diversité des modèles sociaux et des formes de syndicalisme, tous les délégués ont insisté sur la nécessité de coordonner les mobilisations nationales et européennes pour construire une autre Europe que celle qui nous est aujourd'hui imposée. ■

Find the difference



make a difference

## Femmes en Europe : Toutes les raisons de se mobiliser !

**U**nion Network International (UNI) Europa Women a organisé une conférence à Bruxelles le 16/11/2011 sur le thème « *l'impact de la crise financière sur le travail des femmes* ».

Renata Semenza, Universitaire à Milan, a fait un exposé très intéressant qui a démontré sans réserve que OUI la crise impacte significativement le travail des femmes ! La mise en œuvre généralisée de plans d'austérité a pour conséquences immédiates l'affaissement du financement des politiques publiques. C'est donc moins de moyens pour la petite enfance, pour le grand âge. Cette baisse drastique des dépenses sociales augmente très fortement le travail « *gratuit* » des femmes qui assument, surtout dans la zone méditerranéenne, l'éducation des enfants et les soins aux descendants dépendants.

Le taux de chômage des femmes en Europe est supérieur à celui des

hommes (9,7 % contre 9,3 % pour les hommes). Taux de chômage qui ne tient pas compte de la baisse du taux d'emploi. En effet, Renata Semenza a constaté un fort découragement de la part d'un certain nombre de femmes, en période de crise. Celles-ci renoncent à postuler, tant les conditions d'emploi faites aux femmes sont dégradées (bas salaires, temps partiel, flexibilité accrue).

De plus, les États employeurs et le patronat européens, sous prétexte de la crise, ont globalement gelé toutes les négociations sur les enjeux d'égalité professionnelle, paralysant ainsi toutes réflexions sur l'égalité de genre dans le monde du travail.

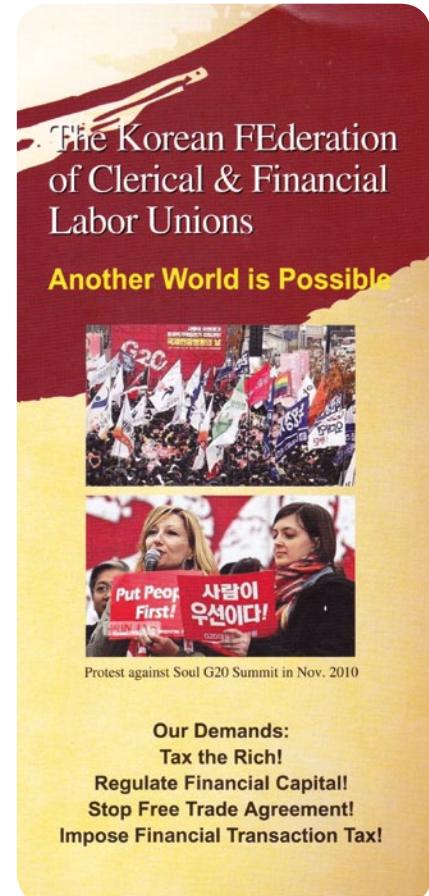
Alors que près d'un salarié européen sur deux est aujourd'hui une femme (44%), il est urgent que ce salariat prenne son destin en main en revendiquant plus encore, une véritable égalité professionnelle. ■

## Rencontre avec... des syndicalistes coréens

**L**ors de la conférence UNI à Lisbonne nous avions rencontré des camarades de la fédération coréenne des banques. Ils nous avaient fait part de leur souhait de passer à Montreuil lors de leur venue en France. A l'occasion de la manifestation contre le G20 à Nice, ils en ont profité pour faire une « escale » à la CGT. La fédération des Finances a organisé cet échange fraternel avec la fédération des banques et assurances. Après une présentation sommaire de nos deux fédérations, nous leur avons exposé nos propositions quant à la réorientation du crédit au bénéfice du développement humain durable. Les discussions ont été riches et variées. A leur demande, les questions ont porté sur les manifesta-

tions, les retraites, les grèves, la politique de la France notamment envers les pays du moyen-orient comme la Libye.

Plusieurs syndiqués travaillant à l'équivalent du Crédit agricole en Corée ont fait part de leurs interrogations sur la Banque française et leur difficulté à comprendre qu'aujourd'hui les agriculteurs représentent une infime proportion de sa clientèle. Quoi qu'il en soit, tous les problèmes salariaux sont les mêmes quels que soit les continents. Et comme le dit The Korean Federation of Clerical and Financial Labor Unions : « *un autre monde est possible* ». Alors, continuons de nous battre tous ensemble pour faire respecter les droits des travailleurs de tous les pays ! ■



## CSI : Rapport annuel des violations de droits syndicaux

**L**a Colombie et les Amériques conservent leur position dominante dans le sombre bilan en matière d'assassinats et de répression des travailleurs/euses participant aux activités syndicales, selon le dernier rapport annuel des violations des droits syndicaux, publié par la Confédération Syndicale Internationale (CSI) lors

de la 100e Conférence de l'OIT.

Le rapport annuel, réalisé dans 143 pays, brosse un tableau des peuples menant une lutte pour davantage de droits économiques et la liberté syndicale, à laquelle ont riposté de nombreux gouvernements et entreprises moyennant la répression, des licenciements, la violence, des menaces de mort et des assassinats.

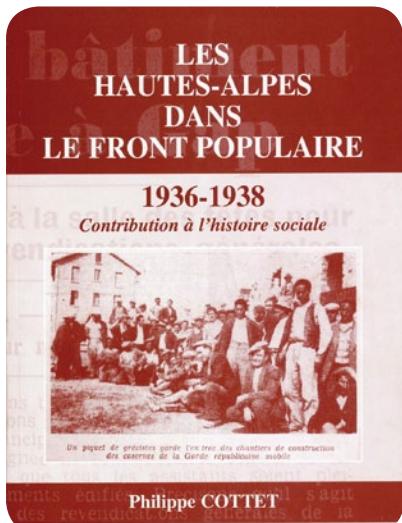
Le rapport annuel, qui couvre l'année 2010, révèle :

- 90 assassinats de syndicalistes (49 rien qu'en Colombie) ;
- 75 menaces de mort recensées et au moins 2 500 arrestations ;
- au moins 5 000 licenciements de syndicalistes en raison de leurs activités syndicales. ■

Site Internet : <http://survey.ituc-csi.org>



# À LIRE, À VOIR



Cet ouvrage retrace l'histoire du Front populaire dans le département des Hautes-Alpes. Philippe Cottet, Secrétaire général de l'Union départementale des Hautes-Alpes y retrace l'histoire des grèves dans les entreprises du département. Il porte aussi un regard sur le tissus économique de l'époque mais également sur les rapports de force politiques toujours dans cette même période. On retrouve dans ce livre de nombreuses illustrations d'époque : piquets de grève, portraits d'ouvrières et d'ouvriers, d'élus... Vous pouvez vous le procurer en vous adressant à l'Union départementale CGT des Hautes-Alpes.



L'Union départementale d'Ille-et-Vilaine fête son centenaire en 2011. A cette occasion, elle édite une brochure de 80 pages retracant un siècle de luttes sociales. Elles y sont toutes consignées. Au fil des pages, on mesure ainsi mieux l'évolution de l'industrie, du salariat, des rapports de force dans un département. Cette brochure est un hommage à tous ceux qui avant nous se sont battus pour améliorer leur conditions de travail mais aussi conquérir des droits nouveaux. Elle nous invite à poursuivre la lutte pour les générations futures. La brochure est disponible auprès de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine au prix de 5€.



Notre fédération vient de lancer des chaînes vidéos Internet sur les principales plateformes existantes. Vous pourrez y retrouver les extraits du colloque sur le financement des PME que nous avons organisé mi-2010. Sont également disponibles des petites interview permettant de mieux comprendre les enjeux de fiscalité, du crédit, des LBO, de la valeur ajoutée... Nous venons aussi de réaliser des animations sur l'histoire de M. et Mme Pognon, couple très riche qui profite bien de la fiscalité pour s'enrichir toujours un peu plus. <http://www.youtube.fr/financescgt> <http://www.dailymotion.com/financescgt>



## www.justicefiscale.fr

Parfois dans l'année, l'impôt nous fait mal. Mais, il nous fait surtout beaucoup de bien tout au long de notre vie. Il offre à nos enfants une éducation de qualité. Il nous permet de nous soigner gratuitement. Il garantit notre sécurité... Réfléchissons à deux fois avant de vouloir nous en débarrasser... Par contre au fil du temps, l'impôt est devenu de plus en plus incompréhensible et de plus en plus injuste. Chacun d'entre nous à l'impression

d'être le seul à passer à la caisse ! Les plus riches sont les champions pour l'esquiver, beaucoup pensent que la moitié des français ne payent pas d'impôt...

Mais, avez-vous vraiment conscience de ce que vous payez en réalité ? Sans prétendre résoudre tous les problèmes, nous proposons quelques pistes de réformes. Un calculateur est également à votre disposition afin de mesurer l'impact de nos propositions sur votre situation personnelle.



## ON VOUS CONFIE DES RESPONSABILITÉS... CONFIEZ-NOUS LES RISQUES

Pour une vraie protection, efficace et étendue, choisissez le contrat **MAS C.E. (Multigarantie Activités Sociales)** de la Macif.

Il couvre l'ensemble des risques pouvant survenir dans le cadre des activités de votre comité d'entreprise :

- Responsabilité civile
- Protection des droits de l'assuré
- Dommages corporels
- Assistance pour tous
- Garanties voyages si besoin

Le contrat MAS C.E. peut également garantir les locaux utilisés par votre C.E.

Et pour aller plus loin ensemble, la Macif propose à tous les C.E. une gamme complète en prévoyance collective : complémentaire santé, épargne salariale, prévoyance, plan d'épargne entreprise...

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

Macif - Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.